



Berchem-Sainte-Agathe, le 9 janvier 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. 001 /2014

**Objet** : Conseil communal du 19.12.2013 – Réponse écrite à l'Interpellation de Monsieur Vincent LURQUIN concernant les feux de signalisation au carrefour Goffin/Chateau

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Monsieur Vincent LURQUIN concernant les feux de signalisation au carrefour de l'avenue Josse Goffin et de l'avenue du Château.

A ce sujet, nous n'étions pas informés de cet accident à ce jour et nous déplorons évidemment les conséquences pour les victimes.

Par ailleurs, les circonstances exactes de l'incident ne nous étant pas connues, nous ne pouvons que nous référer aux dispositifs habituels : à chaque carrefour, les phases de feux vertes et rouges sont généralement simultanées pour les véhicules et les piétons qui circulent dans des directions parallèles.

Pour votre information, plusieurs investissements ont déjà été consentis afin de sécuriser ce carrefour situé sur voirie Régionale et frontalier sur deux communes :

- L'aménagement de l'oreille du trottoir entre la rue du Petit Berchem et l'avenue du Château,
- Création d'un embarcadère central sur l'avenue Josse Goffin
- Création d'un trottoir traversant avenue de Ganshoren
- Suppression du tourne-à-gauche pour entrer ou sortir de la rue du Petit Berchem.

Nous ne sommes cependant pas totalement satisfaits par le dispositif actuel. La rénovation de cette partie de la voirie entre Berchem et le carrefour avec l'avenue du Panthéon devrait être l'occasion d'aménagements. De plus, la STIB a à diverse reprises manifesté son souhait de modifier le tracé de la ligne du bus 20 entre la Place Schweitzer et l'Avenue du Château. A ce jour aucune alternative acceptable n'a encore été proposée. Nous y restons attentifs.

Quoi qu'il en soit, les autorités de police, la STIB et les communes de Koekelberg et de Berchem-Sainte-Agathe seront invitées à se concerter pour éviter que de tels accidents ne se reproduisent et imaginer des aménagements, fut-ce légers, pour améliorer la situation.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

  
Le Bourgmestre,  
Joël RIGUELLE